

2021_CT2_183

OBJET : Ressources - Finances - État Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Décision Modificative n°2 - 2021

Le 27 mai 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Municipal, Stade la Gardi, 1120 Avenue Marius Joly à Trets, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 21 mai 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – POUSSARDIN Fabrice – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CIOT Jean-David – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FERNANDEZ Stéphanie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GARCIN Eric donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – GOMEZ André donne pouvoir à POUSSARDIN Fabrice – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CESARI Martine – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à PELLENC Roger – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RAMOND Bernard donne pouvoir à MARTIN Régis – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – TAULAN Francis donne pouvoir à BIANCO Kayané

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – ROVARINO Isabelle – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Jacky GERARD et Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donnent lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Ressources
Finances**

■ Séance du 27 mai 2021

02_1_06

■ **État Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Décision Modificative n°2 - 2021**

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Conseil de Territoire a adopté le 16 novembre 2020 le Budget Primitif 2021 de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix et le 8 avril 2021 une première Décision Modificative.

Il convient aujourd'hui d'adopter une Décision Modificative n° 2 afin de procéder à des ajustements de crédits au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

Le Budget Primitif est un document prévisionnel ; il est nécessaire d'ajuster les prévisions en cours d'année.

Les dotations de gestion étant figées pour l'année, le financement des dépenses supplémentaires ne peut être assuré que par des redéploiements de crédits ou par des recettes nouvelles.

1 – Section de Fonctionnement

Il convient de procéder à des ajustements de crédits entre chapitres au sein de la section de fonctionnement.

En dépense, l'essentiel des mouvements opérés consiste en un transfert de crédits du chapitre 011 « charges à caractère général » vers le chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».

Pole	Service	Chapitre	Libellé Chapitre	Total
Environnement	1D - Ecologie Urbaine	011	Charges à caractère générale	5 000,00
		65	Autres charges de gestion couran	-5 000,00
	Total 1D - Ecologie Urbaine			0,00
Total Environnement				0,00
Direction Générale des Services Délégée	2E - Finances	011	Charges à caractère générale	22 475,00
		Total 2E - Finances		
	2A - Moyens Généraux	011	Charges à caractère générale	-65 000,00
Total 2A - Moyens Généraux			-65 000,00	
Total Direction Générale des Services Délégée				-42 525,00
Développement Economique Enseignement Insertion	Technopole Arbois	011	Charges à caractère générale	-20 000,00
		65	Autres charges de gestion couran	20 000,00
	Total Technopole Arbois			0,00
Total Développement Economique Enseignement Insertion				0,00
Déplacements et espaces publics	3C - Requalification de zones	011	Charges à caractère générale	8 200,00
		Total 3C - Requalification de zones		
Total Déplacements et espaces publics				8 200,00
Culture et Sport	1 - Sports	011	Charges à caractère générale	2 325,00
		Total 1 - Sports		
	2C - Culture	011	Charges à caractère générale	32 000,00
Total 2C - Culture			32 000,00	
Total Culture et Sport				34 325,00
Développement Economique, Emploi et Innovation	10 - CFA Ste Victoire	011	Charges à caractère générale	-2 000,00
		Total 10 - CFA Ste Victoire		
	11 - CFA Ste Victoire	67	Charges spécifiques	2 000,00
Total 11 - CFA Ste Victoire			2 000,00	
Total Développement Economique, Emploi et Innovation				0,00

En recette, il s'agit d'ajuster les prévisions estimées au moment du budget primitif 2021.

On estime une baisse de 570 000 euros de recettes suite à la fermeture des piscines dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et des différents confinements.

La part des recettes du CFA (participation des OPCO à la formation des apprentis) revenant sur l'Etat Spécial de Territoire est réévaluée à la hausse pour un montant de 342 482.93 euros.

Pôle	Service	Chapitre	Libellé Chapitre	Total		
Service à la population	1E - Pluvial/Deci	013	Atténuations de charges	130 020,00		
				Total 1E - Pluvial/Deci	130 020,00	
Total Service à la population				130 020,00		
Déplacements et espaces publics	3C - Requalification de zones	75	Autres produits de gestion courante	20 171,87		
				Total 3C - Requalification de zones	20 171,87	
Total Déplacements et espaces publics				20 171,87		
Culture et Sport	1I - Sports	75	Autres produits de gestion courante	37 325,20		
				70	Produits des services du domaine et ventes diverses	-570 000,00
						74
				Total 1I - Sports	-492 674,80	
Total Culture et Sport				-492 674,80		
Développement Economique, Emploi	10 - CFA Ste Victoire	74	Dotations et participations (recettes OPCO)	342 482,93		
				Total 10 - CFA Ste Victoire	342 482,93	
Total Développement Economique, Emploi et Innovation				342 482,93		

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

0 euros

2 – Section d'Investissement

Il convient de procéder à des ajustements de crédits au sein de la section d'investissement. Il s'agit ici de transférer des crédits d'une opération à une autre suivant l'état d'avancement de ces dernières.

Pôle	Service	Opération	Libellé	Total		
Environnement	1D - Ecologie Urbaine	hors AP	Murs anti bruit	41 200,00		
				Total 1D - Ecologie Urbaine	41 200,00	
Total Environnement				41 200,00		
Direction Générale des Services Délégée	2E - Finances	DI810AP	Acquisitions Foncières	564 543,00		
				Total 2E - Finances	564 543,00	
	6D - Coordination Projets	DI602AP2	DI549AP	Lac de Peyroles Parc résidentiel de Loisirs	-150 000,00	
				CG13 Déviations et amgt RD	-800 000,00	
	Total 6D - Coordination Projets			-950 000,00		
1BAT - Bâtiments	DI452AP	2021200500	Réhabilitation Piscine Yves Blanc	-40 000,00		
			Relocalisation Piscine Liourat Vitrolles	40 000,00		
Total 1BAT - Bâtiments			0,00			
Total Direction Générale des Services Délégée				-385 457,00		
Déplacements et espaces publics	3C - Requalification de zones		2021200400 Réhabilitation Zones d'Activités	800 000,00		
			DI305AP8 Aix pole activité rue G. Claude	-180 000,00		
			DI305A10 Aix pole activité route de Lenfant	-100 000,00		
			DI305A11 Aix pôle activité entrée Est RD59	-100 000,00		
			DI305A12 Aix pôle activité rue Hennebique	-10 000,00		
			DI331AP Toutes zones Etudes et Travaux	350 000,00		
			DI324AP Gardanne ZI Avon	-17 000,00		
			DI325AP Gréasque ZI Les Pradeaux	-20 000,00		
			DI343AP3 Les Pennes Mirabeau requalif ZA Jonquiers	475 000,00		
			DI317AP4 Pertuis ZA Terre du fort	400 000,00		
			DI335AP1 Plan de Campagne Pluvial collecteur	720 000,00		
			DI335AP2 Plan de Campagne rd point A51/RD543	-10 000,00		
			DI335AP5 Plan de Campagne chemin des Rigons	-222 000,00		
			DI809AP La Roque d'Anthéron ZAC du Grand Pont	-400 000,00		
			DI311AP2 Venelles Réhab. Ex RN96 Logissons	-30 000,00		
			DI306AP1 Vitrolles ZA Estroublans tranche 3	50 000,00		
			Total 3C - Requalification de zones			1 706 000,00
			5A - Entrées de ville	DI51AP	Etudes Entrées de ville CT2	50 000,00
			Total 5A - Entrées de ville			50 000,00
5D - Voiries	DI5521AP	DI553AP	Aix contournement Sud	-300 000,00		
			Voiries Etudes et Travaux CT2	-50 000,00		
Total 5D - Voiries			-350 000,00			
6B - Transports Infra	DI634AP	DI6684AP	Parking Puy Ste Réparade	-210 000,00		
			Pont sur la Guiramande	-1 200 000,00		
Total 6B - Transports Infra			-1 410 000,00			
Total Déplacements et espaces publics				-4 000,00		

Pole	Service	Opération	Libellé	Total
Culture et Sport	11 - Sports	DI487AP	Complexe Farigoulier Pertuis	642 000,00
		Total 11 - Sports		
	2C - Culture	DI485AP	Aides aux propriétaires privés	75 000,00
		Total 2C - Culture		
Total Culture et Sport				717 000,00
Développement Economique, Emploi et Innovation	Technopole Arbois	DI9045HT	Pérénisation patrimoine bâti HT	20 000,00
		DI9046	ZAC Petit Arbois aménagement	110 000,00
		DI9047	Développement immob des entreprises	-848 000,00
		DI9042AP	ZAC Petit Arbois Gestion eaux pluviales	-240 000,00
		DI9051AP	Plan de développement ESR Arbois	-500 000,00
	Total Technopole Arbois			-1 458 000,00
	14 - Enseignement Supérieur Rech	DI817AP	Réhabilitation Centre Hospitalier Aix Pertuis	-3 031 044,00
		DI7992AP	CPER 2015-2020	-950 000,00
	Total 14 - Enseignement Supérieur Recherche/Santé			-3 981 044,00
	3A - Développement économique	DI384AP7	Projet R&D collaboratif FUI 2018	33 124,00
		DI390AP	Haut Débit	64 000,00
		DI391AP	Subvention CIM PACA	-97 124,00
	Total 3A - Développement économique			0,00
Total Développement Economique, Emploi et Innovation				-5 439 044,00
Urbanisme et Aménagement	3B - Opérations d'aménagement	DI716AP2	Pertuis rénovation centre ancien	-950 000,00
		DI364AP	Vitrolles Cap Horizon	-450 000,00
		DI3203AP	St Estève Janson ZAC Vergeras	100 000,00
		DI318	Simiane ZAC du Safre	-50 000,00
	Total 3B - Opérations d'aménagement			-1 350 000,00
	5C - Urbanisme	DI719AP	PLUI	349 551,00
	Total 5C - Urbanisme			349 551,00
	7 - Aide à la pierre	DI712AP6	Aide à la Pierre	70 750,00
	Total 7 - Aide à la pierre			70 750,00
	7C - Politique de la ville	DI714AP	ANRU Aix	-180 000,00
		DI715AP	ANRU Vitrolles	180 000,00
	Total 7C - Politique de la ville			0,00
	15 - Appui aux communes	CCPD	CCPD	6 000 000,00
Total 15 - Appui aux communes			6 000 000,00	
Total Urbanisme et Aménagement				5 070 301,00

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à

0 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

- La délibération FB 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole ;
- La délibération n°2020_CT2_225 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 16 novembre 2020 approuvant le Budget Primitif 2021 de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération n° FAG 015-9117/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 décembre 2020 approuvant le Budget Primitif 2021 de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération n°FBPA 54-9156/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 décembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération 2021_CT2_094 du Conseil du Territoire du 8 avril 2021 adoptant la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021.
- La délibération FBPA 002-9818/21/CM du Conseil de la Métropole du 15 avril 2021 adoptant la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2021 du Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article unique :

Est adoptée, par nature, la Décision Modificative n°2 pour 2021 de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix.

OBJET : Ressources - Finances - État Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Décision Modificative n°2 - 2021

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	55
Abstentions	2
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	53
Majorité absolue	27
Pour	53
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

PENA Marc

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

HUBERT Claudie

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 04 JUIN 2021